

du quelle sort Le Mariant
 Et si assistant est de l'ore le l'pre
 Contant

Et quant en sort de La Mariant
 bad. pere. appromis de la doter a la
 Confirmation de Les Mariages
 par l'ore La femme. de Les l'vres
 par is. Pui quelle sort Le Mariant
 assiste Comme d'us de l'ore
 l'pre Contant

Simulant quoy Les parties sont Convenues
 que si Le Mariant vient a survivre
 soit que de leur mariage il y ait
 enfans vivant ou non, le Coeur
 adonc Cas La futur Mariante
 aura de l'importora sur Les s'p'ies
 appromis de la Maison mortuaire
 La femme par l'ore sorte Que mariage
 les accoutrements Linges Beiges et
 foyaux par l'us le son tiers auant
 son droit de veufve continues, ou La
 maison mortuaire arrimera le toutes

à prendre et avoir sur Les s'p'ies
 appromis de la Maison
 mortuaire sans l'ancin Charge de d'obres
 obseques et funeraillies de son futur
 et Mary, ou si elle aime mieux
 elle pourra l'importora aux biens d'obres
 de son futur auquel Cas elle
 l'importora par d'egales s'p'ies
 accoutrements Linges Beiges et foyaux
 son droit de veufve continues et
 La moitié de toutes biens d'arquist.
 soit Coustaut leur Mariages, et
 si Cas Contraires de les Mariages
 arrivent par La mort de La Mariante
 sans le futur vivant le Cas Le
 futur Mariant sera tenu rendre
 adonc d'egales de la d'obres de l'ore
 La femme par l'ore sorte du mariage
 sans qu'il tienne son s'p'ies son
 tiers arriere, Comme aussi, les
 accoutrements Linges Beiges et foyaux
 exceptes Le l'vres de mariage
 qui appartiendra au mariant en consideration
 qu'il est Charge de les funeraillies
 quant aux biens patrimoniaux s'il le